

**SÉMINAIRE**  
**LA RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES :**  
**UN ÉCLAIRAGE SUR LA DÉMOCRATIE**

Le 17 mai 2017, s'est tenu, au campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, un séminaire organisé par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. Ce séminaire a été l'occasion de prendre connaissance de travaux de chercheurs réputés qui apportent un éclairage fondamental sur la fiscalité et les finances publiques.

La recherche, dont celle associée à la sociologie fiscale, offre des possibilités de recherche innovantes et stimulantes, surtout si on considère le contexte actuel où les décisions fiscales des gouvernements et des contribuables sont de plus en plus examinées et commentées sur la place publique. Ce séminaire a permis d'initier les participants à l'apport global de la recherche en fiscalité et en finances publiques à travers la diffusion de travaux effectués par des chercheurs à l'étranger et au Canada et d'ouvrir les échanges entre chercheurs, étudiants de cycles supérieurs et autres intervenants sur l'importance du rôle que jouent les institutions démocratiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques fiscales.

Lyne Latulippe, professeure agrégée au département de fiscalité de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke et chercheuse principale de la Chaire en fiscalité et en finances publiques, a d'abord résumé les objectifs du séminaire et a rappelé qu'au-delà de l'aspect légal, la recherche en fiscalité et en finances publiques doit aussi jeter un éclairage sur les questions de justice et de moralité. Elle a ensuite présenté chacun des conférenciers.

**Résumé des présentations**

*La crise des fonctions de la fiscalité — Une menace pour le contrat démocratique,*

Dans sa présentation, **Marc Leroy**, professeur de sociologie à Faculté de droit et de science politique de l'Université de Reims et chercheur associé au Département Fiscalité-Sorbonne, a exposé les fonctions sociopolitiques de la fiscalité. Il distingue six fonctions de l'impôt : financière, économique, sociale, territoriale, environnementale et politique, cette dernière fonction étant constitutive de la démocratie occidentale. Dans un deuxième temps, il a présenté les différents facteurs contribuant à la fragilisation du contrat social, soit l'importance de la dette publique, la mondialisation des marchés, la fiscalité dérogatoire, la hausse du mécontentement fiscal, la montée de l'évitement de l'impôt et l'insuffisance de la fiscalité écologique. Son analyse pose ainsi les jalons pour une nécessaire réforme fiscale.

*Optimisation, évasion et fraude fiscales : de l'incompréhension du législateur aux pratiques (parfois) abusives des firmes multinationales*

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales à HEC Paris et enseignant-chercheur à Sciences Po Lille, **Philippe Liger-Bélaïr** a dans un premier temps expliqué comment en pratique, les concepts d'optimisation fiscale et de fraude fiscale sont parfois difficiles à distinguer. Ensuite, il a abordé la question de l'optimisation fiscale des entreprises multinationales en présentant un cas pratique avec différentes possibilités de structure d'entreprise (passive, active ou optimisée) donnant lieu à des prélèvements

fiscaux plus ou moins importants. Il a soutenu que cet exemple montre comment certains schémas d'optimisation constituent des pratiques abusives amORALES, voire immORALES, mais légales. Il a conclu sa présentation en soulignant l'importance de lutter contre les pratiques abusives en faisant l'effort d'une labellisation rigoureuse, qui exige une meilleure compréhension et une meilleure définition de ces pratiques.

*La taxe sur les produits et services et les conflits fédératifs : Le Canada comme un modèle pour le Brésil ?*

**Melina Rocha Lukic**, professeure à l'École de Droit de la Fondation Getúlio Vargas de Rio, membre du Centre de Recherche en Droit et Économie de la FGV/Direito-Rio et consultante pour la réforme fiscale au Brésil, a présenté la situation du Brésil, où de nombreuses réformes du système de taxes à la consommation ont été proposées depuis 1988, sans jamais aboutir en raison de conflits entre le gouvernement central et les États. Selon elle, le Brésil gagnerait à s'inspirer de l'expérience canadienne d'implantation d'une taxe fédérale sur les produits et services (TPS). Elle a ainsi analysé les aspects politiques et techniques de l'implantation de la TPS au Canada, les comparant avec la situation brésilienne.

*Finances publiques et déficit démocratique : les défis que doivent relever les gouvernements canadiens*

La présentation de **Geneviève Tellier**, professeure titulaire en Études politiques à la Faculté des sciences sociales, de l'Université d'Ottawa, a tracé l'historique des réformes parlementaires budgétaires ayant eu lieu au Canada. Les changements possibles peuvent toucher le rôle de certains intervenants comme le vérificateur général, la mise en place de consultations pré-budgétaires, des lois ou règles visant le contrôle de la dette ou des dépenses, ou encore des déficits. Cela inclut aussi des règles liées à la transparence du processus budgétaire. Les premières réformes d'importance ont émané de l'administration fédérale dès les années 1960. Selon Mme Tellier, ce seraient les mesures liées à la reddition de compte qui ont le plus de chance de succès. Du côté des administrations provinciales, il a fallu attendre les années 1990 et l'adoption de lois d'équilibre budgétaire par une majorité de provinces, lois qui, pour la plupart, ont ultimement été abrogées suite à la crise économique de 2008. Il ressort de sa présentation que le gouvernement fédéral s'est penché sur l'aspect efficacité du processus budgétaire au Parlement alors que les provinces se sont plutôt intéressées aux mesures en lien avec les relations entre le gouvernement et la population.

*Classes sociales et fiscalité : Comment perçoit-on la classe moyenne ? Des résultats confrontant la réalité et la fiction*

**Antoine Genest-Grégoire** et **Luc Godbout**, respectivement professionnel de recherche et professeur et titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, ont présenté leur récent cahier de recherche sur la perception de la classe moyenne. À partir d'un sondage réalisé auprès des Québécois, ils ont cherché à mesurer le sentiment d'appartenance des Québécois à la classe moyenne. Ensuite, ils ont comparé ce classement subjectif à un classement objectif fondé sur le revenu déclaré et la situation réelle du ménage. Finalement, ils ont analysé comment cette perception influe sur leur perception de la répartition des impôts entre les différentes classes.

[Consulter le cahier de recherche](#)